

⑫

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②2 Date de dépôt : 03.08.90.

③0 Priorité : 31.05.90 DE 4017622.

④3 Date de la mise à disposition du public de la demande : 06.12.91 Bulletin 91/49.

⑤6 Liste des documents cités dans le rapport de recherche : *Le rapport de recherche n'a pas été établi à la date de publication de la demande.*

⑥0 Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦1 Demandeur(s) : THYSSEN POLYMER GMBH — DE.

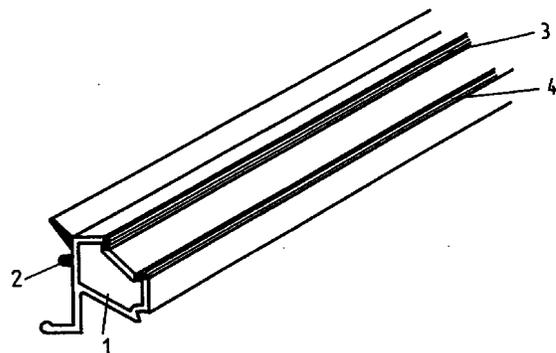
⑦2 Inventeur(s) : Hübner Otmar et Heitzer Robert.

⑦3 Titulaire(s) :

⑦4 Mandataire : Cabinet Hirsch Conseil en Brevets d'Invention.

⑤4 Profilé-Baguettes.

⑤7 L'invention propose un profilé-baguettes 1 en matière plastique, purement décoratif ou fonctionnel, destiné à être utilisé par exemple comme baguette de vitre, cadre de fenêtre, de porte ou similaire, cadre de coffre, encadrement d'image, comportant au moins une bande de décoration sur sa surface extérieure, laquelle ou lesquelles bandes de décoration 3, 4 sont, au moyen du procédé de co-extrusion, en soi connu, coulées par fusion dans une rainure du corps de la baguette profilée, la bande de décoration pouvant éventuellement assumer d'autres fonctions, telles que l'enrobage de conducteurs électriques.



PROFILE-BAGUETTE

L'invention se rapporte à un profilé-baguettes, par exemple une baguette de vitres en matière plastique pour cadres de fenêtres, de portes, de coffres et pour encadrement d'images.

De tels profilés-baguettes font l'objet d'applications multiples pour la fabrication de fenêtres, de portes et similaires. Ils sont également utilisés pour la production de meubles, dans la construction automobile, pour des supports publicitaires et autres applications. On les utilise comme baguettes purement décoratives ou comme parties fonctionnelles telles que, par exemple, les baguettes dites de vitres destinées au maintien des vitres ou similaire sur des fenêtres et des portes et il est possible de les réaliser avec un profilé plein ou un profilé creux.

Si de tels profilés en matière plastique doivent être pourvus de bandes décoratives, il est courant d'appliquer celles-ci sur le profilé-baguettes après l'extrusion par pression ou par collage de bandes adéquates.

Or, un tel procédé n'est pas seulement coûteux en temps et en main-d'oeuvre parce que la bande décorative doit être appliquée au cours d'une deuxième phase de travail, mais il est également caractérisé par une tenue déficiente. Ces procédés ont d'autres inconvénients, principalement lorsque la bande décorative est exposée par la suite aux effets des agents atmosphériques.

C'est ici qu'intervient l'invention. L'invention, telle qu'elle est caractérisée dans les revendications, résout le problème consistant à créer une baguette-profilé qui soit

d'usage durable, facile à appliquer et qui puisse être fabriquée de manière économique.

Il y a lieu de considérer comme avantages procurés par l'invention le fait que la fusion de la bande sur le profilé en matière plastique est effectuée rationnellement en une seule opération avec ledit profilé grâce à l'application du procédé de co-extrusion, qui est en soi connu. On peut ainsi appliquer des couleurs, des bandes, des matières différentes, telles que, par exemple, des bandes décoratives, mais aussi des bandes auxquelles est attribuée une fonction. La co-extrusion de la bande décorative sur la baguette profilée s'effectue avantageusement dans les rainures du corps de la baguette. La bande décorative peut, par exemple, être mise en place sur une baguette de vitres pour fenêtres, portes ou similaire, ou faire aussi partie d'une installation d'alarme, dans laquelle elle enrobe les conducteurs électriques ou les matériaux magnétiques, ou loge les matières conductrices du courant électrique. De cette manière, le profilé-baguette, initialement utilisé uniquement comme baguette de décoration ou comme baguette de vitre, invisible de l'extérieur, peut assumer plusieurs fonctions. Un autre avantage réside en ce que le procédé de co-extrusion utilisé permet de prévoir simultanément plusieurs fonctions, sans que la résistance du profilé-baguette soit en quoi que ce soit compromise.

L'invention va maintenant être expliquée en détail ci-après à l'aide d'un exemple d'exécution représenté sur les figures.

La figure montre, représenté en perspective, un profilé de baguette de vitre 1, qui présente sur la face intérieure, c'est-à-dire tournées vers la baguette de vitre non représentée, des lèvres d'étanchéité 2 qui sont appliquées au moyen du procédé de co-extrusion. La face extérieure de ce profilé comporte deux rainures qui sont également remplies par des bandes de décoration 3 et 4, également selon le procédé de co-extrusion.

On constate qu'un affaiblissement de la force de la paroi du profilé-baguette est, par ailleurs, évité de cette manière. La liaison entre la matière du profilé de baguette

de vitre et les bandes de décoration 3 et 4 est définitive et indissoluble grâce à la fusion simultanée des matières.

5 Bien entendu, l'invention n'est pas limitée à l'exemple d'exécution. Elle peut être utilisée avec profit partout où il y a lieu d'appliquer sur des profilés en matière plastique, pleins ou creux, des bandes ou similaires qui ont aussi, le cas échéant, à assumer certaines fonctions, en dehors du caractère purement décoratif. Par ailleurs, il n'importe guère que la baguette décorative soit exhaussée, abaissée par rapport à la rainure ou affleure celle-ci.

10

15

20

25

30

35

REVENDEICATIONS

1.- Profilé-baguettes en matière plastique comprenant au moins une bande de décoration sur sa surface extérieure, caractérisé en ce que la bande de décoration (3) est coulée par fusion dans des rainures du profilé.

5

2.- Profilé-baguettes selon la revendication 1, caractérisé en ce que la bande de décoration (3, 4) est co-extrudée dans les rainures du profilé.

10

3.- Profilé-baguettes selon la revendication 1 ou 2, caractérisé en ce que la bande de décoration (3, 4) est équipée d'au moins un conducteur électrique et/ou d'une matière magnétique.

15

4.- Profilé-baguettes selon une quelconque des revendications 1 à 3, caractérisé en ce que la surface de la bande de décoration (3) est structurée.

20

25

30

35

